



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
G. D'Amato SA Entreprise de gypserie-plâtrerie et peinture en liquidation, Granges-Paccot
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 20.11.2017
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **05.01.2018**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
G. D'Amato SA Entreprise de gypserie-plâtrerie et peinture en liquidation, Route du Coteau 8, 1763 Granges-Paccot
6. **Indication:** Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. **Remarques:** Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée avec un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Maître Bruno de Weck, Notaire
1700 Fribourg

03908857



Montag - Lundi - Lunedì, 04.12.2017, No 235, Jahrgang - année - anno: 135

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)